

## Éditorial

### Le Mot de la Présidente



Voici l'été et, telle la fourmi, la MUFA continue même pendant la belle saison de proposer des activités variées à la découverte de l'aménagement du territoire !

Petit retour en arrière tout d'abord, pour souligner le succès rencontré lors des événements de commémoration de la catastrophe de Marloie du 21 mai 1944, auxquels la MUFA a prêté main forte. Ces cérémonies se sont déroulées dans le recueillement et étaient empreintes d'espoir en la paix, notamment grâce à la participation des enfants et des jeunes des écoles de Marloie. Les expositions ont rencontré un beau succès et sont même prolongées dans l'église de Marloie jusqu'en septembre ! D'autre part, le succès a également été au rendez-vous lors de la balade-découverte de Cens que nous avons organisée le 9 juin dernier: la quinzaine de promeneurs présents ont pu découvrir un village préservé à l'histoire et au patrimoine riches.

Pour cette période estivale, nous vous présentons une exposition sur le design en Province de Luxembourg, un retour sur la formation consacrée aux gîtes de grande capacité organisée le 13 mai dernier, ainsi qu'un projet de rénovation en cours à Vielsalm. Nous aurons aussi la joie d'animer le stage d'été pour les enfants-explorateurs au début du mois d'août ! Ensuite, nous vous proposons un petit voyage chez nos voisins, puisque nous vous emmenons le 18 septembre prochain à Distroff (dans la Moselle, en Lorraine). Je vous souhaite une agréable lecture et un été empli d'explorations sous le soleil !

Laurence SCHALKWIJK, Présidente de la MUFA

## Exposition

### La Province de Luxembourg est-elle design ?



Une ardeur d'avance ! Telle est la devise de notre Province, mais sur la scène du design, il semblerait que notre sanglier soit quelque peu à la traîne... Notre Luxembourg belge est en effet une verte province, terre touristique, au caractère rural fort et au riche patrimoine naturel. Néanmoins, la question est posée: possède-t-elle également des atouts en matière d'innovation, de tendances, d'éco-conception ? Qui sont les graphistes, les designers, les architectes, ou encore les designers d'intérieur de chez nous ? Comment développent-ils leurs activités ?

Le potentiel créatif de la Province de Luxembourg est pourtant bien là et les créations nous entourent, que ce soit au niveau de notre quotidien, dans le mobilier urbain par exemple, ou dans les projets d'aménagements et d'architecture qui fleurissent aux quatre coins de notre terroir.

Grâce à trois parcours thématiques, cette exposition (à Saint-Hubert) vous montrera que la créativité n'est pas l'apanage des grandes cités et elle mettra en lumière le côté « fashion » de notre entité ! Ainsi, votre mission sera d'évaluer l'imagination et la technicité qui se dégagent sous notre ciel...

**Du 26 juillet au 05 octobre, au Palais abbatial de Saint-Hubert. Accessible tous les jours, sauf le lundi, de 13h à 17h. Entrée gratuite.**

Plus d'infos ? SDAC: 061/25.01.70 - [sdac@province.luxembourg.be](mailto:sdac@province.luxembourg.be)

Suggestion: couplez la visite de cette exposition avec celle de l'infrastructure containers du Centre d'art contemporain du Luxembourg belge, sur le site de Montauban (Étalle).





Ce mardi 13 mai, la rencontre organisée par le PNDO (Parc Naturel des Deux Ourthes) et la MUFA a bénéficié d'un intérêt important auprès de la quarantaine de personnes présentes à cette matinée : il s'agissait de traiter de la problématique des gîtes de grande capacité.

Le premier intervenant (Monsieur José SCHWANEN, représentant de la DGO4 d'Arlon) a tout d'abord présenté la définition d'un gîte rural de grande capacité, c'est-à-dire situé à la campagne et pouvant accueillir plus de 15 personnes. Concernant le plan de secteur, plusieurs zones peuvent accueillir des structures de gîtes ruraux, que ce soient des zones d'habitat, d'habitat à caractère rural, de loisirs, voire même agricoles. Monsieur SCHWANEN a ensuite rappelé le cadre légal: les demandes de permis (créer un gîte n'est pas créer un simple logement), les modifications de destination, ainsi que toutes les dispositions législatives à prendre en compte. Les avantages de la création d'un gîte rural peuvent être multiples (participation au développement économique, soutien pour les services, développement d'une activité complémentaire à l'agriculture, revitalisation rurale, sauvegarde du patrimoine, gain financier...). Malheureusement, ces avantages vont de pair avec une série d'inconvénients, comme l'augmentation des nuisances, les destructions patrimoniales et le vandalisme, la dépréciation des biens voisins, ou encore l'incompatibilité entre les résidents permanents, les activités agricoles et les habitants de quelques jours. Le dossier de demande pour la création d'un gîte doit donc être très complet et préciser le nombre de chambres, le nombre de personnes accueillies, les infrastructures existantes ou à créer, l'assurance du respect de l'équilibre avec la destination principale de la zone, le tout dans le cadre légal existant.

Ensuite, la matinée s'est poursuivie avec l'intervention de Monsieur Éric JURDANT du CGT (Commissariat Général au Tourisme). Il a insisté sur l'importance des échanges entre la commune et le créateur de l'hébergement, surtout avant le projet, pour éviter des tensions qui pourraient survenir après entre les habitants et les occupants du gîte rural. Il a rappelé que nous devons aller ensemble vers la notion de tourisme durable. Pour être reconnu hébergement touristique de terroir, un logement doit répondre à 15 critères afin de respecter la typicité (sinon, il s'agit d'un meublé de vacances). Plusieurs autres réglementations et conditions sont à respecter, notamment la gestion par une personne physique, le contact entre « le rural, le néo-rural et l'urbain », la situation en dehors du noyau habité, etc. Si un problème se présente, en cas de non-respect des conditions, le bourgmestre peut interpeller le CGT, qui avisera celui-ci dans les trois mois des suites à donner. Les gîtes ruraux sont classés en cinq catégories (épis ou clefs) selon leur niveau d'équipement et de confort. Après une présentation des problèmes liés aux gîtes ruraux, Monsieur JURDANT a présenté des pistes de solution, comme une association locale des propriétaires, une charte « qualité du village », une « garantie respect » ou encore un médiateur touristique.

Enfin, une séance de questions-réponses, ainsi qu'une intervention du bourgmestre d'Houffalize, Monsieur Marc CAPRASSE, qui évoquait les cas précis de la commune, ont clôturé la matinée de formation.



Ce lundi de Pentecôte, sous un soleil de plomb, une quinzaine de personnes se sont donné rendez-vous au pied de l'église de Cens (Commune de Tenneville) pour partir à la découverte de ce village au fil des siècles.

Organisé conjointement par le Parc Naturel des Deux Ourthes et la Maison de l'urbanisme, le circuit s'est attardé sur quelques endroits et moments clés de l'évolution du village. La ferme du Censier a permis de préciser la situation et les origines de Cens. L'église date de 1500 et a été reconstruite en 1860. Imposante proportionnellement à la taille du village, elle a été le siège d'une paroisse couvrant Wembay, Tresfontaine et Tenneville, sous l'ordre de l'abbaye Saint-Jacques de Liège.

La première halte, près de la ferme en face de l'église, a été l'occasion d'expliquer l'architecture traditionnelle, où se succèdent corps de logis, étable, puis grange. Cette répartition des travées va évoluer lors de l'époque industrielle où, suite à l'hygiénisme, la grange a pris la position centrale de la construction. La période industrielle est aussi marquée par des granges plus imposantes car la culture céréalière est importante.





Les fermes ont continué leurs transformations pour répondre à l'évolution de la mécanisation, elles se sont déplacées vers l'extérieur du noyau villageois et les étables et granges ont pris de l'ampleur pour permettre un travail motorisé. Notre parcours au sein du village nous a donné la possibilité de visualiser cette évolution au fil des ans au travers des différents bâtiments agricoles rencontrés.



Le site originel du village, la crête militaire sur l'adret (correspondant à la rupture de pente entre le haut et le bas du versant), est toujours bien visible car c'est à cet endroit que se situent l'église et les anciennes bâtisses traditionnelles. Par la suite, pendant la période industrielle, les constructions se sont développées sur l'ubac, et lors de la période post-industrielle, les villas ont progressivement fait le lien entre Cens et Tresfontaine, par la création de divers lotissements.



Sur le plateau entre les villages, se dresse l'ancienne école, située entre les trois entités de l'ancienne commune. Devenue maison de village, elle fait l'objet d'un projet de rénovation dans le cadre du Programme de Développement Rural de Tenneville. Ce PCDR est également attentif à la mise en valeur du petit patrimoine populaire, comme les abreuvoirs situés dans le fond de la vallée.

Quant au futur de l'urbanisation de Cens, il faudra être attentif à la préservation de la zone humide et encourager la végétalisation des parties arrières des lotissements afin de marquer la différence entre les constructions contemporaines et le noyau ancien.

## Excursion

### Urbanisme d'ici et d'ailleurs : Distroff



Parce qu'il est toujours intéressant de rencontrer d'autres projets afin d'en retirer le meilleur, la MUFA vous propose en ce début d'année scolaire un voyage d'étude en Lorraine française pour découvrir l'expérience d'un nouveau quartier durable en milieu rural. Depuis 2011, la commune de Distroff (située non loin de Thionville) travaille à la concrétisation d'une nouvelle éco-cité. En 2014, les premières maisons sont en train d'être construites et les autres projets (habitat participatif, espace senior) se concrétisent progressivement.



Le jeudi 18 septembre, nous vous proposons de partir à la découverte de la démarche mise en place par la commune pour créer ce nouveau lotissement durable et de le visiter en compagnie de Monsieur La Rocca, maire de la cité, du bureau d'étude « Territoires Durables » et de l'ADEPPA (Centre d'éducation permanente) qui ont accompagnés les politiques et les citoyens dans la concrétisation de leur projet.



Pour terminer la journée, sous réserve de confirmation, nous ferons une halte au Grand-Duché de Luxembourg pour visiter un autre projet d'éco-quartier. Le départ est prévu à 8h30 à la Vieille Cense de Marloie et le retour vers 18h30 au même endroit. Le coût du voyage est fixé à 30€ (attention, le nombre de places est limité). De plus amples informations vous seront envoyées début août.

## Projet en cours

### Rénovations sur le site Cahay à Vielsalm



Ces dernières semaines, le quartier Cahay à Vielsalm a pris des couleurs !

Grâce au Programme Exceptionnel d'Investissement de la Région Wallonne, la société de Logement Public de la Haute Ardenne a entrepris de rénover et d'isoler progressivement les 68 logements sociaux situés dans la cité Cahay.



Depuis juin, les façades de ces anciennes maisons prennent un coup de fraîcheur : la brique existante est remplacée par de l'isolant de très haute qualité et celui-ci est ensuite enduit d'un crépis sur-isolant.



Ce projet ne s'est pas contenté de procéder à la rénovation. Il y est associé une volonté de redynamiser le quartier et de rafraîchir l'image sociale de Cahay puisque des touches de couleurs vives ont été appliquées sur les volumes sortants des bâtiments. Cette idée, initiée par l'architecte Joël SYNE (de Gouvy), s'inspire des quartiers de Fribourg en Allemagne, où l'association des couleurs caractérise la politique urbanistique.

Soutenue par le Fonctionnaire-délégué, la société de logements a désiré enlever l'image terne des cités sociales blanchâtres et ainsi permettre aux locataires de s'identifier à leurs bâtiments. Et c'est une réussite puisque la plupart des locataires apprécie la démarche et ressentent déjà une différence de perception du quartier par l'extérieur.

**Le patrimoine de Marche-en-Famenne**, Christophe MASSON, 2014.

Consacrée à l'histoire et au patrimoine de la commune de Marche-en-Famenne, cette belle synthèse évoque toute l'histoire de l'entité, depuis les premières sépultures du Néolithique jusqu'à la ville moderne, en passant par la période gallo-romaine, l'époque carolingienne, le Moyen Âge et les Temps Modernes avec l'essor de l'artisanat et du commerce. Les douze villages qui composent l'entité ne sont pas oubliés : Aye, Champlon-Famenne, Grimbiémont, Hargimont, Hollogne, Humain, Lignières, Marloie, On, Roy, Verdenne et Waha.

De l'habitat traditionnel aux châteaux et maisons bourgeoises, de la vie religieuse avec les églises et chapelles, aux fortifications et fontaines publiques, des moulins aux dentelles, etc. tous les aspects de la capitale de la Famenne sont abordés, dans une perspective détaillée et historique. L'auteur évoque également tous les aspects moderne de cette commune dynamique : musées, école de lutherie, histoire économique, vie culturelle et zonings contemporains.

**Atlas du commerce en Wallonie. Structures, Dynamiques, Comportements spatiaux des consommateurs**, Guénaël DEVILLET, Mathieu JASPARD et Juan VAZQUEZ PARRAS, 2014.

Grâce à une analyse croisée de l'offre commerciale et des comportements spatiaux des consommateurs wallons, cet ouvrage présente les dynamiques et l'état du commerce de détail en Wallonie. Dans ce but, il s'appuie sur des représentations cartographiques et des données spatiales inédites et homogènes sur l'ensemble du territoire. Le paysage commercial wallon est appréhendé, ainsi que les principales agglomérations commerciales. Il s'agit donc d'une référence en matière de localisation du commerce de détail et un outil de communication entre les différents acteurs agissant sur le territoire wallon.

*Ces ouvrages, ainsi que de nombreux autres sur l'aménagement du territoire, le logement, l'architecture, le patrimoine... peuvent être consultés ou empruntés à la MUFA.*

Le patrimoine  
de  
**MARCHE-EN-FAMENNE**  
Christophe Masson



## Agenda

### Activités à venir

**Du 26 juillet au 5 octobre**  
**Exposition à Saint-Hubert**  
**« La Province de Luxembourg est-elle design ? »**

**Exposition: La Province de Luxembourg est-elle design ?**

Du samedi 26 juillet au dimanche 5 octobre au Palais abbatial de Saint-Hubert. Accessible tous les jours, sauf le lundi, de 13h à 17h. Entrée gratuite.

Plus d'informations sur <http://www.province.luxembourg.be>

**18 septembre**  
**Visite de l'éco-cité**  
**« La croisée des chemins »**  
**(Distroff, France)**

**Visite de l'éco-cité de Distroff : « La croisée des chemins »**

Jeudi 18 septembre, départ à 8h30 de Marloie et retour au même endroit à 18h30.

Visite de l'éco-cité de la commune de Distroff (Lorraine) et explications sur les autres projets (habitat participatif, espace senior), puis visite (sous réserve de confirmation) d'un autre projet d'éco-quartier au Grand-Duché du Luxembourg.

Plus d'informations sur le projet sur <http://ecocitedistroff.blogspot.be/>

**17 et 18 novembre**  
**À partir de 8h30 à Arlon**  
**« Du bûcher à la tombe »**  
**Colloque archéologique**

**Du bûcher à la tombe : colloque international consacré à l'évolution des pratiques funéraires dans les sépultures à crémation de la période gallo-romaine en Gaule Belgique et Germanie inférieure à Arlon.**

Lundi 17 et mardi 18 novembre, à partir de 8h30, à l'Ancien Palais de Justice (place Léopold) à Arlon.

Ce colloque international est organisé par le Service Public de Wallonie, en partenariat avec la Province de Luxembourg, dans le cadre des manifestations qui célèbreront les 25 ans de l'Archéologie en Wallonie.

Programme détaillé sur [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_colloques/DuBucherALaTombe/](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_colloques/DuBucherALaTombe/)



Wallonie

Le périodique de la MUFA est édité avec le soutien de la Wallonie et des communes partenaires.

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet.

Editeur responsable : Laurence SCHALKWIJK (Présidente)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : [info@mufa.be](mailto:info@mufa.be) - [www.mufa.be](http://www.mufa.be)

n° 24 (2014) - trimestriel (juin-juil.-août) - n° agrément : P911469